



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E10074

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/1963  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 31/07/1963  
43 000

Raison sociale : SMATEC  
Sigle : SMATEC  
295 AVENUE DE LAUTE  
13400 AUBAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MARSEILLE

Téléphone : 04 42 70 30 70  
Portable : Fax : 04 42 70 33 25

Siret : 063 804 231 00031

Site Internet : <https://www.smatec.fr/>  
E-mail : [smatec.nathalie@orange-business.fr](mailto:smatec.nathalie@orange-business.fr)

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11400

Responsabilité légale :  
BASTIANINI JEAN JACQUES PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4413389104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4413389104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 14 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/10/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.